

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Tombé

AMENDEMENT

N ° 220

présenté par
Mme Battistel, rapporteure

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 28, substituer aux mots :

« cet objectif est décliné en »,

les mots :

« pour parvenir à cet objectif, les énergies renouvelables représentent »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.